Bonjour,
Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l’acheteur COLLEGE ANDRE DULIN situé sur la commune de AIGREFEUILLE D AUNIS.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.
Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Betterave 10Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Beurre 10Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Carotte 20Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Céleri rave 5Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Courge 25Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Crème fraîche 10Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Endive 10Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Fromage blanc 45Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Lait de vache 60Litre(s) (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Oignon 10Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Patate douce 10Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Pomme de terre 10Kg (réponse le 08/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°13 Yaourt (300brassés 300 nature sucré 300 aro) 900Unité(s) (réponse le 08/11/2026 au plus

tard) – Livraison le : 20/11/2026 - 12 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : horaires de livraison : 6h30-11h00 pour tous renseignements complémentaires : cuisine.clg-dulin@ac-poitiers.fr

Date limite de remise des offres :

08/11/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.
Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (Le mieux disant) – 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 30%
- Qualité du produit (fraicheur) (Distance parcourue entre le lieu de production et le lieu de livraison) – 30%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :
Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE ANDRE DULIN
- VALERIE SICART
- RUE DE SAINT CHRISTOPHE
- 17290 AIGREFEUILLE D AUNIS
- Responsable des achats : Adelaïde Amaël
- Téléphone : 05 46 35 31 33
- Courriel : amael.adelaide@charente-maritime.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.
Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : LA ROCHELLE